



GEMEINDE KELMIS
COMMUNE DE LA CALAMINE

APPEL À CANDIDATURES POUR LES CONSEILS CONSULTATIFS COMMUNAUX

La Calamine, le 24 avril 2023

Lors de sa réunion du 13.04.2023, le collège communal a décidé de lancer un appel à candidature pour les conseils consultatifs suivants :

- Conseil consultatif communal pour l'intégration
- Conseil consultatif communal pour le tourisme
- Conseil consultatif communal pour les personnes âgées
- Conseil consultatif des personnes handicapées

L'objectif de ces conseils consultatifs est de planifier des actions concertées pour l'intégration à tout niveau, de promouvoir le vivre ensemble et d'informer ou de sensibiliser la population à ces sujets.

Le Collège communal prie toutes les personnes intéressées de la commune de La Calamine qui souhaitent devenir membre de ces conseils de déposer une candidature écrite jusqu'au 26 mai 2023 au plus tard auprès de l'administration communale de La Calamine (secrétariat), rue de l'Église 31 à 4720 La Calamine. La candidature doit être justifiée par une motivation personnelle.

Le règlement d'ordre intérieur des conseils consultatifs est disponible sur demande au secrétariat communal (087/63.98.20 ou verwaltung@kelmis.be). Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès des échevins et échevines :

- o Iris Lampertz, échevine de l'intégration (iris.lampertz@hotmail.com)
- o Mirko Braem, échevin du tourisme (mirko.braem@gmail.com)
- o Nadine Rotheudt, échevine des affaires sociales (nadine.rotheudt@skynet.be)

Dans l'espoir de vous accueillir prochainement dans l'un de ces conseils consultatifs, nous vous prions de recevoir nos salutations les meilleures.

Pour le collège communal

Le Directeur général f.f.,
Yves KEVER

Le Bourgmestre,
Luc FRANK